

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 21 (1870)
Heft: 2

Artikel: Extrait du rapport sur l'administration des forêts domainales du canton de Zurich, pendant l'exercice 1867-68
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784048>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

Organe de la Société des forestiers suisses.

Rédigé par

El. Landolt, W. de Gruyter et J. Kopp,

édité par

la librairie Hegner à Lenzbourg.

Nº 2.

Février.

1870.

Le Journal suisse d'économie forestière paraît tous les mois chez **D. Hegner à Lenzbourg.** Chaque numéro est d'une feuille; le prix d'abonnement est de 2 fr. 50 par an, franco pour toute la Suisse. On peut s'abonner pour 2 fr. 70 à tous les bureaux de poste.

On est prié d'adresser à M. **El. Landolt**, professeur à Zürich les envois concernant la rédaction; les réclamations relatives à l'expédition du journal doivent être faites à la librairie **Hegner** à Lenzbourg.

Extrait du rapport sur l'administration des forêts domaniales du canton de Zurich, pendant l'exercice 1867—68.

1. Aire forestière.

L'aire des forêts domaniales s'est augmentée pendant l'exercice de 1867—68 de 190 arpents 27100 pieds carrés, et comprenait à la fin de 1868, 5663 arpents 31447 pieds carrés. Cette augmentation provient de l'achat des forêts de l'hôpital au Hœckler et au Streitholz. On a payé pour ces deux forêts une somme de 90000 fr.

2. Produits matériels et pécuniaires.

Arpents. Moules. Fagots. Valeur en fr.

Le plan d'exploitation portait	$57\frac{7}{8}$	4632	143875	160081
--------------------------------	-----------------	------	--------	--------

L'exploitation réelle a comporté	$58\frac{6}{8}$	4802	137411	175085
----------------------------------	-----------------	------	--------	--------

Différence en plus	$\frac{7}{8}$	170	—	15004
» en moins	—	—	6464	—

Le produit des bois de souches et les prestations en nature ne sont pas compris dans ce tableau.

En laissant de côté la portion du Hard près d'Embrach, qui est en liquidation, pour ne porter en compte que les forêts domaniales exploitées d'après le produit soutenu, on aura la répartition suivante des produits et des divers assortiments:

(Voir le tableau pag. 19)

Ces tableaux, comparés à ceux de l'année précédente, présentent les différences suivantes:

- 1) Une diminution d'environ 4 moules du produit par arpent des coupes de futaies, et une augmentation d'environ $7\frac{1}{2}$ moules du produit par arpent des coupes de taillis composés.
- 2) Une augmentation des produits secondaires qui se monte dans les futaies à 0,05, et dans les taillis composés à 0,14 moule par arpent de forêts.
- 3) Une augmentation du rendement en argent dans la proportion de 59 c. par arpent dans les futaies, et de 8 fr. 53 c. dans les taillis composés.
- 4) Une baisse des prix de 38 c. par moule dans les futaies et de 2 fr. 85 c. dans les taillis composés, ou en moyenne de 58 c.
- 5) Une diminution de 3 % du produit en bois de service et une augmentation de 3 % de ceux en fagots.

L'augmentation des produits dans les taillis composés et la proportion moins avantageuse entre les bois de service et les fagots, provient uniquement de ce que cette année-ci les forêts du Chapitre ont été portées en ligne de compte, tandis que cela n'avait pas lieu précédemment.

c) Exploitations accessoires.

Les exploitations accessoires consistent principalement dans le produit des prés et flâchères enclavés dans les forêts, ou faisant partie des domaines acquis par l'état, et dans la vente de plants et d'écorce de chêne. Les prés et flâchères, qui comprennent environ 104 arpents, ont produit en foin et en litière une somme de 3729 fr. 27 c., c'est-à-dire 35 fr. 80 c. par arpent; on n'a exploité en outre de la tourbe pour 425 fr. 50 c. Il a été vendu 188146 plants pour une somme de 1734 fr. 15 c. L'écorce de chêne a été vendue sur le bois et a rapporté une somme de 721 fr.

A. Produits principaux et secondaires.

B. Proportions des divers assortiments.

Produits principaux.		Produits secondaires.				Somm e.								
Bois de construction et de service.	Moul.	Bois d'affouage.	Bûches et rondins.	Fagots.	Moul.	Bois de construction et de service.	Bûches et rondins,	Fagots.	Moul.	Bois d'affouage.	Bûches et rondins,	Fagots.	Moul.	%
1269 _{,6}	50	1018 _{,0}	39	270 _{,5}	11	372 _{,1}	17	1201 _{,3}	56	578 _{,7}	27	1641 _{,7}	35	2219 _{,3}
33 _{,7}	9	233 _{,1}	64	97 _{,7}	27	1 _{,7}	2	46 _{,2}	41	63 _{,0}	57	34 _{,4}	7	279 _{,3}
1303 _{,3}	43	1251 _{,1}	44	368 _{,1}	13	373 _{,8}	16	1247 _{,5}	55	641 _{,7}	29	1676 _{,1}	32	2498 _{,6}
Futaies		Tailles				Moyennes				Moyennes				1009 _{,9}

d) Dépenses pour l'administration, l'exploitation et les travaux d'amélioration.

Les dépenses pour la culture, l'entretien et l'exploitation des forêts domaniales sont toutes les années à peu près les mêmes. Après déduction des frais résultant des servitudes et de l'achat de terrains, elles s'élèvent à 33,830 fr. 40 c., et si l'on y ajoute la moitié du traitement du personnel forestier, savoir 7550 fr., on aura la somme de 41,380 fr. 40 c., ce qui fait 7 fr. 31 c. par arpent. Ces dépenses se répartissent comme suit:

	Fr. c.	Fr. c. % du produit brut.
Pour l'administration	19391. 55 soit par arpent	3. 42=12
» l'exploitation	14228. 9 » »	2. 72= 9,1
les travaux d'amélioration	7498. 25 » »	1. 32= 4,6

Dans ce calcul on a porté en compte toute l'aire forestière et le produit total en argent pour ce qui concerne les frais d'administration et d'amélioration; pour ceux d'exploitation on n'a tenu compte que des surfaces boisées et du produit de la vente des bois.

En prenant la moyenne de tous les assortiments, les frais de bûcherons se montent à 2 fr. 61 c. par moule. Pour l'exploitation des produits accessoires on a payé 142 fr. 51 c., soit 2,2 % de leur valeur.

e) Produit net.

Les forêts exploitées d'après le produit soutenu ont donné un produit net de 21 fr. 34 c. par arpent, ce qui fait 60 c. de plus que l'année précédente.

On a poursuivi la liquidation du Hard près d'Embrach, et la vente des bois en a donné un produit net de 19,651 fr. 98 c. Il n'a point été vendu de terrain.

f) Comparaison des résultats réels avec le budget.

En comparant les chiffres de cet exercice avec ceux qui ont été portés au budget, on a les résultats suivants:

(Voir le tableau page 21.)

Comme nous l'avons déjà montré, l'excédant en recettes et en produit net n'est dû que pour une petite partie à la surexploitation qui a été faite; il provient surtout de ce que les prix des bois n'ont pas autant baissé qu'on s'y attendait lorsqu'on a établi le budget en juillet 1867.

Recettes.

Dépenses.

Produit net.

Somme.	Frais d'administration.			Frais d'exploitation.			Frais d'amélioration.			Servitudes.			Divers.			Somme.		
	Fr.	Ct.	Fr.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
147989	17	11546	93	13869	10	9096	57	457	57	950	—	35920	17	112069	—			
Budget																		
Compte	162508	9	11841	55	14370	60	7498	25	457	57	563	30	34731	27	127776	82		
En plus	14518	92	294	62	501	50	—	—	—	—	—	—	—	—	15707	82		
En moins	—	—	—	—	—	—	1598	32	—	—	386	70	1188	90	—	—		
Pour %																		
	+ 9,1	—	+ 2,6	—	+ 3,6	—	+ 17,5	—	—	—	—	—	+ 3,3	—	+ 14,0	—		

Matériel.

Genre de cultures.	Plants.			Plants.			Résineux à en pépinière demeure.			Bois feuillus en pépin. dem.			Résineux à en pépin. dem.			Bois feuillus en pépin.		
	Sur-face.	arp.	Plants.	Plants.	Plants.	Plants.	Plants.	Plants.	Plants.	Plants.	Plants.	Plants.	Plants.	Plants.	Plants.	Fr.	Ct.	
Plantations	42	80185	—	26319	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1569	76	37	
Semis	5 ⁷ / ₈	—	—	—	—	80	—	—	—	—	—	—	—	—	135	20	23	
Pépinières	—	—	138650	—	11240	—	94	—	—	18	—	1104	1	—	—	—	2	
Somme	47 ⁷ / ₈	80185	138650	26319	11240	80	94	—	—	18	—	2808	97	35	61			

Les dépenses effectuées sont restées de 3 % en dessous des chiffres portés au budget. Les plus grandes différences se montrent dans les frais pour améliorations et dans les dépenses diverses, parce que les cultures et les constructions de chemins projetées n'ont pas pu être toutes exécutées, et qu'il est très difficile de déterminer à l'avance le chiffre des dépenses diverses.

3. Aménagement.

Dans l'aménagement des forêts on ne s'est guère écarté des règles admises en principe dans les plans. Cette année aussi les produits secondaires ayant beaucoup dépassé les prévisions des plans d'aménagement, les coupes de l'année ont dû rester en dessous de celles qui y sont prescrites. Dans la révision de ces plans, qui va être effectuée d'après de nouvelles instructions, on rendra les exploitations principales indépendantes des secondaires afin de pouvoir pratiquer ces dernières sans autre préoccupation que celle de suivre les règles d'un bon aménagement.

Les produits secondaires ont atteint par exception le chiffre de 46 % du produit total, ce qui vient en partie des abattis causés par les vents, en partie du soin avec lequel on a opéré les éclaircies. Les proportions entre les différents assortiments sont moins favorables que dans l'exercice précédent, parce que les bois de construction sont moins demandés. Dans les coupes les bois de service forment le 50 % du produit total y compris les fagots; dans la moyenne des exploitations, 32 % des produits ont été vendus pour billes de sciage et pour bois de service et de constructions. Les jeunes peuplements ont reçu tous les soins voulus.

Le tableau suivant résume les travaux de culture:

(Voir page 21.)

La vente des plants forestiers a produit 630 fr. 14 c. de plus que l'entretien des pépinières n'a coûté, quoique les plants employés dans les forêts ne soient pas portés en compte.

Le succès des cultures est satisfaisant, malgré la sécheresse qui s'est fait sentir avant l'été; les pépinières par contre en ont beaucoup souffert.

Les dépenses pour la construction de nouveaux chemins forestiers et l'entretien des anciens se montent à 4263 fr. 57 c.; il a été dépensé 539 fr. 85 c. pour les travaux d'assainissement et l'entretien des digues; pour ce qui concerne l'abornement, les frais se sont élevés à 28 fr. 6 c.

4. Protection des forêts.

Pendant cet exercice les gardes forestiers cantonaux ont dénoncé 31 délits; 28 consistaient dans la soustraction de bois et de litière, 2 en dégâts causés aux cultures et aux bornes en opérant la vidange des bois, et 1 dans le dommage causé par enlèvement d'écorce d'arbres. Les auteurs de 25 délits ont été découverts. Dans les 15 premiers cas le nombre des inculpés était de 37, parmi lesquels il y avait 9 enfants.

La valeur des produits soustraits était de 42 fr. 24 c. et le dommage a été estimé à 29 fr. 23 c. La valeur du bois confisqué et de la litière qui, ayant été fauchée par erreur, a été restituée, représente une somme de 15 fr. 40 c. Dans deux cas les accusés ont été absous, dans deux autres le conseil communal a été chargé de réprimander les parents des enfants coupables, et dans les 21 autres les délinquants ont été condamnés. Les amendes s'élèvent à 59 fr. 50 c., l'état a perçu 25 fr. 30 c. à titre d'indemnité et de part aux amendes. Il s'est présenté 5 cas dans lesquels l'indemnité prononcée, qui se montait à 5 fr. 25, n'a pu être perçue, vu l'insolvabilité notoire des délinquants. Le nombre des délits et de ceux qui y ont participé, ainsi que la valeur des détournements, ont été plus considérables que l'année précédente.

Les orages de février et de mars 1868, surtout celui du 8 mars, ont causé de grands dégâts dans les forêts, mais les suites en disparaîtront bientôt, parce que ce sont les anciens peuplements qui ont principalement souffert. Les gelées tardives, qui pendant plusieurs années ont nui d'une manière sensible aux jeunes peuplements, ne se sont pas reproduites au printemps de 1868; par contre la sécheresse qui a sévi au commencement de l'été, a causé d'assez grands dommages dans les cultures en général, et surtout dans les pépinières. La neige n'a pas fait de dégâts.

Les dommages causés par les insectes n'ont pas été importants. Les vers blancs et les hennetons, les bostriches et d'autres coléoptères nuisibles se sont montrés, même en grand nombre, dans quelques parties du canton, sans cependant causer de grands dégâts, sauf dans quelques pépinières.

Nous n'avons à mentionner qu'un incendie dans nos forêts, il a éclaté sur une pente méridionale et sèche de la forêt de Teufen, mais il a pu être éteint avant d'avoir causé du dommage.